

SECTION SPORTIVE CYCLISME



Le Vélo Club Villefranche Beaujolais

Le Vélo Club Villefranche Beaujolais est adhérent à la Fédération Française de Cyclisme, fédération délégataire et olympique de la compétition cycliste. L'association compte environ 120 licenciés, répartis entre jeunes cyclistes, féminines, cadets, juniors, seniors et dirigeants.

L'Équipe senior en est l'équipe fanion et évolue en Division Nationale 1, antichambre du monde cycliste professionnel.

Le Vélo Club Villefranche Beaujolais a des Engagements sportifs, civiques, éthiques et humains dont :

- ✓ Promotion et développement de la pratique du cyclisme
- ✓ Progression des sportifs afin qu'ils évoluent à leur meilleur niveau
- ✓ Promotion du Sport-Santé
- ✓ Promotion du Vivre Ensemble
- ✓ Education aux risques routiers

La Formation

Le Vélo Club Villefranche Beaujolais assure des entraînements hebdomadaires grâce à un encadrement qualifié :

- ✓ 2 diplômés d'état : 1 BE et 1 DEJEPS
- ✓ 3 diplômés fédéraux : Entraîneur Jeune

Les séances sont assurées depuis le Lycée Louis Armand ou depuis le siège du club.

Les séances sont réservées aux membres de la section sportive et aux licenciés du Vélo Club Villefranche Beaujolais.

L'Activité

L'élève s'engage à participer aux séances d'entraînement mises en place par le Vélo Club Villefranche Beaujolais.

Le Lycée s'engage à libérer les élèves 1 après midi par semaine et libérer les élèves 1 à 2 fois avant 16h par semaine pour les entraînements.

Le Vélo Club Villefranche Beaujolais comme le Lycée Louis Armand peuvent prendre toute mesure contre un élève, y compris la suspension de la participation aux entraînements ou la suspension de l'aménagement d'horaires, notamment en cas de résultats insuffisants ou de manquement à la discipline ou la sécurité.

En tant que cycliste, l'élève doit veiller à sa sécurité et celle des autres : respect du code de la route, usage de son propre vélo en parfait état de fonctionnement, port du casque homologué (CE).

Le Recrutement

Le retrait des dossiers est à effectuer auprès des responsables lors de la journée Portes Ouvertes ou sur demande écrite.

Le Vélo Club Villefranche Beaujolais organise une demi journée d'évaluation du niveau de pratique des candidats.

Cette évaluation aura lieu le Mercredi 24 avril 2019.

L'inscription au lycée s'établira en fonction de l'appréciation du niveau scolaire des élèves et du niveau sportif exigé par le Vélo Club Villefranche Beaujolais.

**« Évaluation le
mercredi 24 avril
de 13h30 à 18h »**

Le Transport

Les séances sont programmées au départ du Lycée Louis Armand. Cependant, en cas de déplacement vers le siège du Vélo Club Villefranche Beaujolais ou du gymnase, les trajets seront organisés par le Lycée et sous la responsabilité de celui ci.

En cas d'absence d'autorisation de transport, les élèves seront sous la responsabilité de leurs représentants légaux (mineurs) ou leur propre responsabilité (majeurs).

Suivi médical

Un certificat médical et un électrocardiogramme, établis par un médecin du sport choisi par la famille, en en cours de validité à la rentrée scolaire, devront être fournis lors de l'inscription définitive. Une copie sera remise au Vélo Club Villefranche Beaujolais en septembre.



Les Contacts

Lycée Louis Armand

507 avenue du Beaujolais

CS 60402 Gleizé

Téléphone : 04 74 02 30 00

Fax : 04 74 02 30 04

Site internet :

<http://lyc-louis-armandvillefranche.elycee.rhonealpes.fr>

Mail : 0691644m@ac-lyon.fr

Vélo Club Villefranche Beaujolais

104 Boulevard Henri barbusse

69400 Villefranche sur Saône

<http://www.veloclubvillefranchebeaujolais.com>

Manager

Anthony Barle / 06 98 99 19 75

Educateur référent de la section : M.Hoareau

06 60 61 91 91

Mail : sebastien.hoareau85@gmail.com